

# Convention instituant une servitude de passage

## Entre la Communauté de communes et Totem France

La Communauté de communes du Pays Loudunais, 2 rue de la Fontaine d'Adam - 86200 LOUDUN, représentée par son Président Joël DAZAS, dûment habilité à cet effet par une délibération de l'organe délibérant en date du .....

D'une part,

ET

L'entreprise TOTEM France, Société par actions simplifiée au capital de 416 518.500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 833 460 918, dont le siège social est sis au 132 avenue de Stalingrad - 94800 VILLEJUIF,

Représentée par Madame Aurélie AUTIER en sa qualité de Directrice du patrimoine de Totem France agissant au nom de TOTEM France,

D'autre part.

Lesquels , préalablement à la convention de constitution de servitude de passage, objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

### Exposé

I - La Communauté de communes du Pays Loudunais est propriétaire d'une parcelle de terrain sise à TROIS MOUTIERS (86120), zone artisanale, cadastrée section ZE 169, pour une contenance de 4 261 m<sup>2</sup>, qui lui appartient par suite d'acquisition auprès de la commune de Trois-Moutiers, acte signé le 24 octobre 2012.

II - L'entreprise TOTEM France, occupant locataire d'une partie d'environ 70 m<sup>2</sup> de la parcelle ZE 169 (définie sur le plan joint en annexe) par convention d'occupation du domaine public signée le 31 mai 2023 pour une durée de 12 ans.

III - L'entreprise TOTEM France ayant demandé à la Communauté de communes du Pays Loudunais de lui accorder une servitude de passage sur la parcelle dont elle est propriétaire afin de faire passer les réseaux d'alimentation électrique EDF et télécommunication France Télécom jusqu'à l'antenne relais de télécommunication installée par TOTEM France, les parties ont arrêté entre elles les conventions suivantes :

### Constitution de servitude de passage

La Communauté de communes du Pays Loudunais consent à constituer à titre réel et perpétuel sur la parcelle située sur la zone artisanale de Trois-Moutiers (86120), cadastrée section ZE 169 (fonds servant), au profit de la partie de terrain occupée par l'entreprise TOTEM France (fonds dominant), cadastrée section ZE 169 et délimitée selon plan joint en annexe, ce qui est accepté par ce dernier, une servitude de passage. Cette servitude grèvera une bande de terrain située en limite de propriété des terrains cadastrés ZE 165, ZE 166 et ZE 167, de 1 mètre de largeur partant de la ligne séparative des deux fonds et sur toute la longueur du fonds servant rejoignant la rue des Artisans.

Ladite servitude de passage doit permettre à l'entreprise TOTEM France l'exploitation de l'antenne relais de télécommunication installée sur la parcelle ZE 169 sur la commune de Trois-Moutiers par le passage des réseaux EDF et FT dans une tranchée commune.

**Cette servitude est constituée à titre gratuit.**

Les parties s'engagent à signer l'acte notarié réitérant la présente constitution de servitude aux fins de publication.

#### Responsabilités

Les bénéficiaires de la servitude constituée aux présentes seront responsables de tous dommages causés au fonds servant, par eux-mêmes ou par les personnes dont ils sont responsables ainsi que, plus généralement, par toute personne autorisée par eux à user du droit de passage tel que défini ci-dessus.

Ils devront, sans délai et à leurs frais, réparer les conséquences préjudiciables qui en résulteront.

Les parties s'engagent à signer l'acte notarié réitérant la présente constitution de servitude aux fins de publication.

#### Frais

Tous les frais, de quelque nature qu'ils soient, résultant de la présente convention et ceux occasionnés par sa mise en œuvre, seront supportés exclusivement par la Communauté de communes du Pays Loudunais qui s'y oblige dès à présent.

Fait et passé à \_\_\_\_\_,

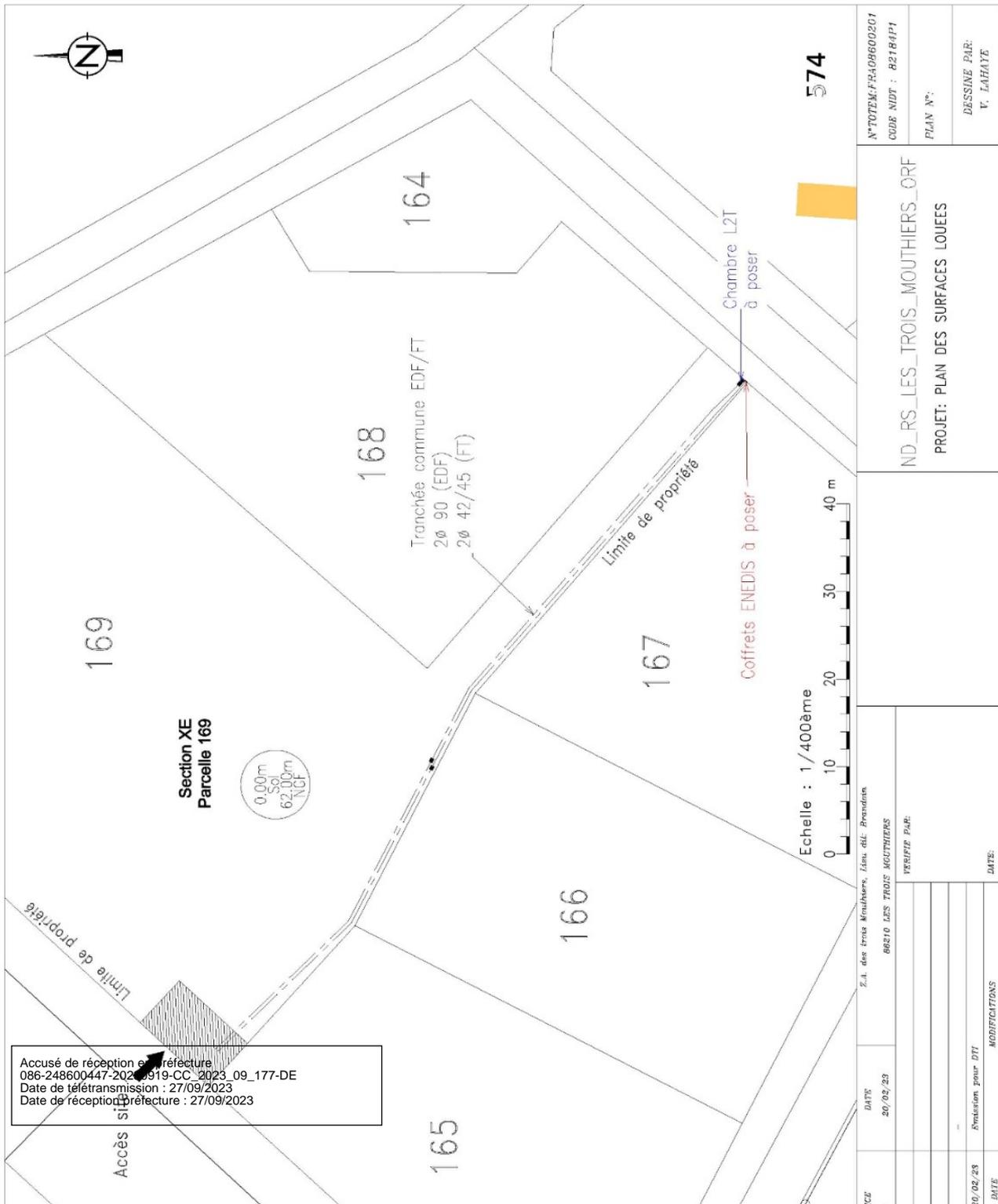
Le

La Communauté de communes du Pays Loudunais

Totem France

Le Président

# Plan du passage des réseaux



N°TUTEX:FR409600201	ND_RS_LES_TROIS_MOUTHIERS_ORF
CODE NDT : 8218/PI	
PLAN N°:	PROJET: PLAN DES SURFACES LOUEES
DESSINE PAR: V. LAHAYE	
Z.A. des trois Moutiers, Élev. dé: Brandéens	
DATE 20/02/23	VERS/REF PAR: BR510 LES TROIS MOUTIERS
10/02/23	MODIFICATIONS
DATE	DATE
	Émission pour DTI